



PLATE-FORME ÉLECTORALE 2018

LISTE DE SUJETS POUR DISCUSSION AVEC LES CANDIDATS

Version 2 - 27 août 2018

Sujets prioritaires pour Argenteuil¹

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE :

1. **Maintenir à Lachute l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) relevant du CISSS des Laurentides**
2. **Relocaliser à Lachute le bureau régional du MAPAQ, actuellement situé à Blainville**
3. **Octroyer une aide financière pour le développement à Lachute du pôle d'innovation *Synergité d'Argenteuil* axé sur la deuxième et troisième transformations de matières recyclées**
4. **Confirmer un financement gouvernemental pour la rénovation et la restauration du canal historique de Grenville**
5. **Octroyer une aide financière annuelle et récurrente à la Maison de la Famille Au cœur des générations d'Argenteuil pour son fonctionnement**
6. **Transférer à titre gratuit le Boisé de la Bourbonnière lui appartenant en faveur de la ville de Lachute (70 % du Boisé) et de la ville de Mirabel (30 % du Boisé)**
7. **Reconstruire le CHSLD d'Argenteuil à Lachute (respect de l'annonce faite à Lachute par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 13 avril 2018) et ajouter des lits afin de tenir compte du vieillissement important de la population d'Argenteuil**
8. **Élargir à quatre voies l'Autoroute 50 entre Lachute et Mirabel (respect de l'annonce faite à Lachute par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports le 8 juin 2018)**
9. **Acquérir les terrains d'Hydro-Québec situés dans le corridor de la rivière Rouge (côtés est et ouest de la rivière), à Grenville-sur-la-Rouge et Harrington, afin de créer un parc provincial administré par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)**

¹ Les sujets ne sont pas énumérés par ordre prioritaire.



10. **Accorder une reconnaissance muséale donnant ouverture à un financement récurrent pour le Musée régional d'Argenteuil**
11. **Regrouper, au centre-ville de Lachute, des organismes gouvernementaux par Services Québec (pôle de services)**
12. **Octroyer une aide financière à la MRC d'Argenteuil pour la restauration de la toiture et des corniches sur l'édifice centenaire et patrimonial de la MRC, cité « monument historique » par la ville de Lachute en vertu de la Loi sur les biens culturels**
13. **Soustraire à l'exploitation minière, par arrêté ministériel du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, en vertu des pouvoirs que lui procure l'article 304 de la Loi sur les mines, le site de Canada Carbon inc. situé à Grenville-sur-la-Rouge**
14. **Bonifier l'aide financière octroyée annuellement au Centre musical CAMMAC dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art (PAFOFA)**
15. **Faire du chemin Kilmar la route provinciale 325, du nord au sud, dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge ou consentir une enveloppe budgétaire spéciale pour sécuriser et mettre aux normes cette route collectrice, entre les routes 148 et 327**
16. **Refaire la route 327 nord, entre le secteur Pine-Hill (Brownsburg-Chatham) et les limites nord du canton de Harrington, avec accotements, tel qu'annoncé par le ministère des Transports du Québec en 2016**
17. **Reconnaître le tracé officiel de la Route Verte sur la route 344, entre la montée Vachon (Brownsburg-Chatham) et la rue Maple (Grenville) et refaire l'asphaltage et les accotements entre Saint-André-d'Argenteuil et Grenville**
18. **Créer un pôle d'études post-secondaires à Lachute**
19. **Bonifier l'aide financière octroyée annuellement au Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides**

Enjeux nationaux, non spécifiques à Argenteuil, qui présentent une importance stratégique pour notre MRC

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE :

1. **Procéder à une réelle réforme de la fiscalité municipale qui permettra une diversification des sources de revenus municipaux et qui encouragera une occupation du territoire plus harmonieuse et mieux réfléchie**



2. **Moduler ses programmes d'aide financière en fonction de l'indice de vitalité économique des MRC (ex. le pourcentage d'aide gouvernementale consentie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la construction d'équipements sportifs, tels les arénas, n'est pas modulé et ne tient pas compte de la capacité de payer des municipalités et des MRC. C'est la raison pour laquelle la MRC a dû en 2018 repousser le dépôt d'une demande de subvention en lien avec la construction d'un nouveau complexe sportif, derrière l'École polyvalente Lavigne et l'École secondaire Laurentian Regional).**
3. **Payer en totalité ses compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles dont il est propriétaire (ex. : écoles, hôpitaux, édifices gouvernementaux, terres publiques, etc.)**
4. **Mettre en place des programmes municipaux qui bonifient les projets de conservation en termes d'acquisition, de gestion et de restauration de milieux naturels qui jouent un rôle stratégique dans la préservation des milieux de vie de leur communauté**
5. **Mettre sur pied un programme d'aide financière pour lutter contre l'invasion des espèces envahissantes, notamment le myriophylle à épi**
6. **Annoncer rapidement les modalités du programme d'aide financière destiné à la réparation, la mise aux normes et la sécurité des barrages anthropiques appartenant aux municipalités et élargir les critères d'admissibilités aux organismes à but non lucratif (OBNL)**
7. **Modifier la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'octroyer aux municipalités et aux MRC des pouvoirs additionnels afin de régir les conditions d'opération des sites d'exploitation de carrières et sablières**
8. **Modifier la Loi sur les compétences municipales, en lien avec les redevances sur les carrières et sablières afin :**
 - **D'attribuer aux municipalités et aux MRC des pouvoirs accrus en matière de recouvrement des sommes, permettant notamment d'identifier lors d'une faillite les MRC comme créanciers privilégiés au même titre que Revenu Québec**
 - **D'assujettir les industries du ciment (code 3620) au droit payable au même titre que les industries du béton préparé (code 3650) et de fabrication de béton bitumineux**
 - **D'exiger un droit payable sur les substances provenant d'une autre province qui transitent sur le territoire d'une municipalité québécoise**
9. **Adopter une politique de régionalisation de l'immigration, qui prévoit l'implication active des MRC, ainsi que du financement favorisant l'intégration des nouveaux arrivants et l'accès à des programmes de francisation en région et accompagner cette**



politique de moyens financiers visant à assurer la promotion des régions à l'international

- 10. Doter le Québec d'un plan de développement et de branchement à la fibre optique qui fera en sorte d'assurer une couverture complète des régions et des municipalités**
- 11. Pourvoir le Québec d'un plan de développement d'accès à la téléphonie cellulaire qui fera en sorte d'assurer une couverture complète des régions et des municipalités**
- 12. Respecter la Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités et assurer que tout transfert de responsabilités soit accompagné d'un financement adéquat**
- 13. Rembourser aux municipalités 100 % de la taxe de vente du Québec (TVQ), comme c'est le cas du gouvernement du Canada**
- 14. Bonifier significativement, au bénéfice du monde municipal, le partage des redevances sur les ressources naturelles**